

SYNDICAT DES MOBILITÉS DE TOURAINE

COMITÉ SYNDICAL DU 15 avril 2021

Convocations adressées le : vendredi 09 avril 2021

Nombre de délégués titulaires présents : 7

Nombre de délégués suppléants à voix délibérative présents :

2 (ordre du jour 1 à 6) ; 3 (ordre du jour 7 à 13)

Nombre de pouvoirs attribués : 0

Nombre de délégués votants (dont pouvoirs) : 9 (ordre du jour 1 à 6) ;

10 (ordre du jour 7 à 13)

Nombre de titulaires en exercice : 14

Titulaires présents en présentiel :

Wilfried SCHWARTZ; Alain BENARD; Franck MAZET

Délégués en visioconférence :

Lionel AUDIGER ; Christophe BOULANGER ; Christine BLET ;
Corinne CHAILLEUX ; Armelle GALLOT-LAVALLEE ; Christian GATARD ;
Brigitte PINEAU

Suppléants à voix délibérative :

Lionel AUDIGER ; Christine BLET ; Corinne CHAILLEUX

Suppléants sans voix délibérative :

Néant

Titulaires ayant reçu un pouvoir par un autre titulaire :

Néant

Absents excusés :

Michel GILLOT ; Laurent RAYMOND

Secrétaire de séance :

Franck MAZET

C 21/03/13 - INSTITUTIONS - INFORMATION DES DECISIONS PRISES PAR LE PRESIDENT ET PAR DELEGATION

Monsieur Wilfried SCHWARTZ, Président, présente le rapport suivant :

Au regard de l'article L.5211-9 du Code général des collectivités territoriales et par délibération en date du 23 septembre 2020, le Comité syndical a décidé de confier une partie des attributions de l'organe délibérant en application de l'article L. 5211-10 du Code général des collectivités territoriales.

Conformément aux dispositions de ces articles, il appartient au Président de rendre compte des décisions prises dans le cadre de ses attributions et de cette délégation.

Les décisions prises sont les suivantes :

- Signature des marchés listés ci-dessous :

Numéro de marché	Attributaire	Objet	Date de notification
21003T01	CAP INGELEC/MANSION EXMELIN/BATI-CONSEIL/POLYTEC	Maitrise d'œuvre pour le désamiantage et la mise aux normes des ateliers de maintenance bus et ses équipements	25/02/2021
21004T01	ASSYSTEM AND OPERATION SERVICES / AJGD	Maitrise d'œuvre pour la réalisation d'une station de recharge GNC	22/02/2021
21005T01	DETOURS DE LOIRE	Entretien et mise à disposition des vélos du service Vélociti	11/03/2021

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.5211-9 ;
et L. 5211-10 ;

Vu la délibération du Comité syndical du 23 septembre 2020 ;

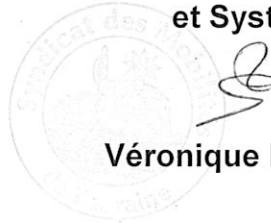
Le Comité syndical,

- **ACTE** les décisions prises par le Président pour le Syndicat des Mobilités de Touraine.

**Pour extrait conforme et certification
du caractère exécutoire,**

Pour le Président,

**La responsable du service Tramway
et Systèmes,**



Véronique LE CORRE